

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Glycerolum 85%

N° d'article

07380000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 56-81-5

EINECS-Nr. 200-289-5

INCI GLYCERIN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

pharmacie, additif pour aliments, Cosmétique, Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Autres ingrédients ***

Glycerol

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

No. CAS 56-81-5
 No. EINECS 200-289-5
 Numéro EXCEMPT
 d'enregistrement
 Concentration ≥ 50 %
 Le renvoi: [4]

eau

No. CAS 7732-18-5
 No. EINECS 231-791-2
 Concentration ≥ 10 < 25 %
 Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Eventuellement apport d'oxygène. Chaleur. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acroléine

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Ne pas inhale les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Séparation à l'aide d'un séparateur pour huile.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 5 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Utiliser des récipients en acier. Utiliser des récipients en aluminium. matière plastique

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Peroxydes, Acides, Halogènes

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est hygroscopique. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Glycerol**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	50 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	100 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; OAWKT AN

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à particules A/P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant >= 0.11 mm

Temps de pénétration <= 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide

Couleur incolore

Odeur agréable

Point de fusion

Valeur env. 18 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 130 à 290 °C

inflammabilité

Non applicable

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Température d'inflammabilité

Valeur 429 °C

température de décomposition

Valeur env. 250 °C

valeur pH

Valeur 6 à 8

Viscosité

dynamique

Valeur 1412 mPa.s
température 20 °C

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow -1.76

Pression de vapeur

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

Valeur température	<	0.1	Pa
		20	°C

Densité et/ou densité relative

Valeur température	1.23	g/cm³
	20	°C

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque	soluble
----------	---------

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

chaleur

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Agents d'oxydation

10.5. Matières incompatibles

Développement des vapeurs/gaz toxiques. Incompatible avec: Des agents d'oxydation forts, peroxydés, Acides, Halogènes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, vapeurs / gaz inflammables, acrylaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Glycerol**

Espèces	rat		
DL50		12600	mg/kg

Glycerol

Espèces	rat		
NOAEL		1310	mg/kg

Glycerol

Espèces	rat		
DL50		27200	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Glycerol**

Espèces	cobaye		
DL50		56750	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

Glycerol

Remarque

N'est disponible

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Glycerol**

Espèces

lapin

Durée d'exposition
évaluation

24 h

légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Glycerol**

Espèces

lapin

Durée d'exposition
évaluation

24 h

légèrement irritant

Sensibilisation (Composants)**Glycerol**

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**Glycerol**

Remarque

Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**Glycerol**évaluation
méthodePas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
OECD 471**Glycerol**évaluation
méthodePas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
OECD 476**Toxicité reproductrice (Composants)****Glycerol**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)**Glycerol**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Glycerol**Médi 68100 mg/l
ane

Durée d'exposition 96 h

Glycerol

Espèces

truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

CL 50	54	g/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Glycerol

Espèces	Daphnia	
CE50	> 10	g/l
Durée d'exposition	24	h

Glycerol

Espèces	Daphnia	
CL 50	1955	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Glycerol

Espèces	Pseudomonas putida	
EC5	> 10	g/l
Durée d'exposition	16	h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Glycerol

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow	-1.76
---------	-------

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Glycerol

log Pow	-1.76
Source	Banque de données de substances GESTIS

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Légèrement mobile dans les sols

Mobilité dans le sol (Composants)

Glycerol

Légèrement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Glycerolum 85%

Numéro de la matière: 073800

Version: 7 / CH

Date de révision: 19.05.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 19.05.25

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.